

Conditions générales

Nutrithérapie - Laura Petoud

Programme Spring Clean

(État au 28 février 2023)

Les présentes conditions générales concernent les accords de principes établis entre les participantes au programme « Spring Clean » et Nutrithérapie - Laura Petoud, ci-après les « participantes » (féminin générique).

I. Le Programme

1. Le programme a pour objectif d'accompagner les participantes dans une détox de 3 semaines, via une approche sécurisée, simple et encadrée. Il comprend des séances de groupes en visioconférence, des supports écrits, un soutien par WhatsApp durant la durée de la détox.
2. Il est dispensé par une personne qualifiée, qui mettra tout en œuvre afin d'atteindre les buts du programme.
3. Les supports de cours sont mis à disposition de l'apprenante par voie électronique au cours du programme.
4. Bien que tout soit mis en œuvre pour maximiser les chances de succès, la participante est seule responsable de l'éventuel échec ou abandon du programme.
5. Le matériel numérique compris dans la formation peut être momentanément rendu inaccessible pour des raisons de mise à jour.
6. Un questionnaire de santé est envoyé à la participante après le paiement de sa participation. Si une ou plusieurs contre-indications émergent de ce bilan, Nutrithérapie - Laura Petoud se verra contrainte de refuser la participation au programme Spring Clean.
7. Le programme Spring Clean ne remplace pas le suivi de votre médecin. En cas de doute, assurez-vous de la compatibilité de cette approche avec votre état de santé et faites la valider par votre médecin.
8. Nutrithérapie - Laura Petoud décline toute responsabilité en cas d'inconforts, d'effets secondaires indésirables pouvant se manifester durant et après la durée du programme. Une permanence par messagerie mobile est assurée durant toute la durée du programme et les participantes sont responsables de signaler d'éventuelles sensations indésirables promptement.
9. Tout est mis en œuvre pour que le bien-être et la sécurité de la participante soit assurés. La participante est responsable de suivre les recommandations avec rigueur.

II. Déroulement, lieu et date des cours

1. La date des séances de groupe en visioconférence sont communiquées au plus tard 5 jours avant le début du programme. Elles seront toutes disponibles en replay jusqu'à 3 semaines après la fin du programme.
2. Si une date de séance de groupe a été annoncée et que Nutritherapy - Laura Petoud doit le déplacer. Une autre date sera proposée dans un délai raisonnable.

Séances de groupe en visioconférence

3. Les séances de groupe en visioconférence nécessitent une connexion Internet.
4. Pour pouvoir participer à la séance de groupe en visioconférence, une inscription préalable sur la plateforme de visioconférence est nécessaire. Toutes les informations seront fournies à la participante pour y procéder.
5. En cas d'indisponibilité technique de la plateforme de visioconférence, une alternative sera trouvée pour maintenir la permanence par voie électronique ou téléphonique.

III. Tarifs et conditions de paiement

Tarifs

1. Le prix du programme comprend l'enseignement ainsi que les supports de cours.
2. Le programme est facturé CHF 440.- .
3. Les prix s'entendent TTC en francs suisses (CHF).

Modalités de paiement

4. Le paiement se fait au moment de l'inscription, via une solution de paiement en ligne.
5. Le paiement s'effectue en totalité. Sur demande, un arrangement de paiement peut être discuté moyennant un éventuel supplément.

Validité de l'inscription

6. La participante a accès à la formation durant 6 semaines. Après ce délai, les replays et les supports de cours ne seront plus disponibles en ligne.

IV. Protection des données et confidentialité

1. Conformément à la législation européenne en vigueur, les données de la participante sont conservées en sécurité et ne sont pas divulguées à des tiers par Nutrithérapie - Laura Petoud.
2. Nutrithérapie - Laura Petoud ne collecte que les données nécessaires à son fonctionnement, à ce qui est nécessaire pour organiser et dispenser ses formations et au suivi de la facturation, à savoir : Identité et coordonnées, détails de paiement, information partagées dans le questionnaire de santé.
3. Sur demande de la participante, toutes les informations en possession de Nutrithérapie - Laura Petoud seront effacées. Cette demande ne peut pas être effectuée en cours de formations et ne saurait concerner les données nécessaires au contrôle des paiements.
4. Les personnes présentes aux séances de groupe sont également rendues attentives à leur obligation de discrétion quant aux informations partagées par les participantes.
5. Chaque participante est seule responsable de ses propos et des éléments qu'elle décide de partager en présence des autres participantes.

V. Dispositions finales

1. En cas de conflit, les parties s'efforceront de trouver un accord amiable. Si un tel accord n'est pas possible, les deux parties peuvent convenir d'engager un médiateur chacune des parties prend en charge la moitié des frais de médiation.
2. Seul le droit suisse s'applique à la relation contractuelle.
3. Le for juridique est à Yverdon-les-Bains.